

Boisemont



Bulletin d'informations Municipales

janvier 2013

Sommaire

Page 1

-couverture «Mairie»

Page 2

-Edito

Page 3

-La grange de la rue de la ferme

-Le patrimoine communal

Page 4

-La vie du conseil

Page 5

-Le marché de Noël

-La vie au chateau

Page 6 & 7

-de l'or dur dans nos poubelles

Page 8

-La galette des rois

-Fin de l'année à l'école

Page 9

-Le repas des anciens

Page 10

-Le sapin de Noël

-Le comité des fêtes

Page 12

-Le BTL (raquettes à Boisemont)

-La paroisse de Boisemont

-Le carnet rose

Page 13

-Calendrier 2013

Edito



Avant d'aborder la nouvelle année, il est bon de rappeler qu'en 2012, notre conseil municipal aura pris nombre de décisions avec des résultats heureux et que notre commune aura connu bien des moments et faits positifs :

- les logements locatifs communaux qui, après un an d'occupation, font le bonheur des locataires Boisemontais ;
- l'arrivée de notre nouvelle secrétaire de mairie et de son adjointe, dont l'efficacité et le professionnalisme sont exemplaires ;
- l'approbation de la modification du PLU et du schéma directeur d'assainissement, documents destinés à valoriser et protéger notre environnement et donc, notre cadre de vie ;
- la réussite des animations du comité des fêtes ;
- les bons résultats de l'équipe pédagogique de notre école ;
- le mérite de nos ATSEM et de leurs collègues pour assumer le travail engendré par un effectif scolarisé plus important que jamais ;
- l'efficacité de notre technicien municipal et régisseur du château ;
- l'acquisition de la grange de la rue de la Ferme et sa restauration prochaine par son futur locataire Monsieur Yvon Chapon, voisin et propriétaire de « la Ferme rose » ;
- l'augmentation du patrimoine communal à la suite de la procédure d'acquisition des « biens vacants sans maître » ;
- le don d'un boisemontais ayant permis que les « mots-valeurs » Liberté, Egalité, Fraternité ornent maintenant le fronton de notre mairie. Remerciements pour cette initiative profondément républicaine et amicale.

Je remercie ici, tous les acteurs, élus, salariés et bénévoles, qui ont fait de cette année écoulée une année riche et vivante pour notre collectivité.

Que va nous réserver 2013 dans un contexte économique national des plus difficiles ? Les collectivités seront mises à contribution pour participer à l'effort de redressement des finances publiques.

Il faut donc s'attendre de la part des instances départementales, régionales et nationales à des concours financiers en restriction pour les investissements et une diminution des aides au fonctionnement des budgets communaux. Les seules variables d'ajustement seront donc, pour les Collectivités locales, les impôts locaux.

Nous nous sommes toujours attachés à maintenir une fiscalité basse dans notre commune, vous avez d'ailleurs pu encore le constater sur vos dernières feuilles d'imposition. C'est pourquoi nous cherchons, comme toujours, à faire des économies, chaque fois que cela sera possible. Mais c'est aussi à vous, à chaque concitoyen, à chaque famille, de participer à cet effort, par exemple dans le domaine de la collecte sélective. Vous trouverez dans ce bulletin des conseils pratiques à ce sujet. De même, vous êtes invité à entretenir la partie de voie publique au droit de vos propriétés, ce que fait déjà un grand nombre de boisemontais.

Au seuil de cette nouvelle année, et malgré les difficultés, dans notre pays et de par le monde, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite.

Très cordialement
Jean Claude Wanner

**Liberté
Egalité
Fraternité**

La grange de la rue de la ferme.

Longuement convoitée par la Municipalité, la grange est enfin propriété de la Commune depuis le 5 décembre 2012.

Cette grange et les bâtiments connexes faisaient partie de la Ferme Rose jusqu'en 1970, époque où l'Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise expropria les propriétaires dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique.

C'est dans le même contexte juridique de la création de la Ville Nouvelle que les trois quarts du territoire communal furent acquis par l'Etat.

Cette grange, au charme si particulier, date de la fin du 19ème siècle. Propriété de l'Etat, gérée par l'AF-TRP, cette bâtisse n'a jamais été entretenue et sa dégradation est malheureusement très avancée. Il est urgent de la restaurer. Une convention est à l'étude avec Monsieur Yvon Chapon pour sauvegarder cet édifice.

C'est finalement grâce à la CACP, et tout particulièrement à son président, Dominique Lefèbvre, que la grange et le terrain attenant de 2 214 m² ont été dévolus à la commune de Boisemont pour l'euro symbolique. Nous les en remercions très chaleureusement.



Le patrimoine communal.

Au cours des trente dernières années le patrimoine de la commune s'est considérablement agrandi.

Certaines acquisitions ont permis :

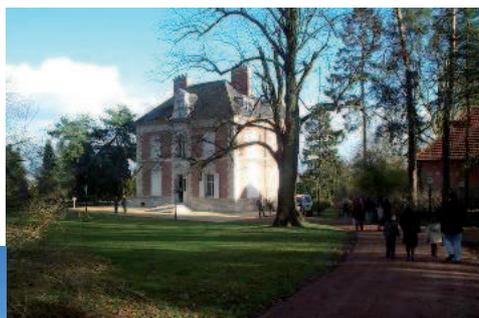
- la construction de l'école maternelle, de son préau, de sa cantine et de son parc,
- la construction des tennis et l'aménagement du terrain attenant,
- la construction du bâtiment abritant la micro-crèche,
- la restauration du château et de ses dépendances avec la réalisation de parkings,
- la création d'un parc paysager au cœur du village,
- la réalisation de cinq logements locatifs sociaux.

D'autres acquisitions permettront :

- l'agrandissement du cimetière,
- la création d'un parking Grande Rue,
- l'aménagement d'une zone pavillonnaire dans le quartier de la Cupidonne
- la réalisation de deux terrains à bâtir avenue des Coteaux,
- la réalisation d'un autre terrain à bâtir rue du Gros Orme.

Une autre série d'acquisitions ont été faites pour préserver les espaces boisés :

- la forêt située entre la rue de Menucourt et la Sente des Gendarmes,
- la zone forestière bordant la voie piétonne route de Courdimanche.



La vie du conseil

Principales décisions de votre Conseil municipal (voir le compte –rendu détaillé sur le site internet de la commune)

Conseil municipal du 30 novembre 2012

FUSION SIARP/SIAC/RMC

Dans le cadre de la réforme territoriale, le Préfet a arrêté le schéma départemental de coopération intercommunale. Ce schéma prévoit la fusion du syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la région de Pontoise (SIARP) et du Syndicat Intercommunal de la région de Courcelles-sur –Viosne et Montgeroult (SIAC-RMC).

Le syndicat issu de cette fusion conserve les caractéristiques des deux syndicats fusionnés.

Considérant qu'il est nécessaire d'adopter les statuts du syndicat issu de cette fusion

- Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

- Approuve les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la région de Pontoise
- Désigne Madame Daine et Monsieur Aubin pour représenter la commune au sein du Comité du syndicat issu de cette fusion.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLU

Le conseil municipal,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 octobre 2012 au 3 novembre 2012

Vu les conclusions favorables du commissaire-enquêteur

- décide d'approuver la modification de Plan Local d'Urbanisme

APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- d'approuver les plans zonage d'assainissements des eaux usées et pluviales
- d'informer qu'un affichage aura lieu en mairie durant un mois et qu'une publication sera faite dans deux journaux diffusés dans le département
- d'informer que le zonage d'assainissement approuvé sera tenu à la disposition du public, en mairie

DIVISION ET PROJET CONCERNANT LE TERRAIN COMMUNAL AVENUE DES COTEAUX/RUE DE LA TOUR

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire, à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal :

- un arrêté d'alignement va être pris rue Maurice Fouquet et rue de la Mairie
- la signature avec la CACP pour l'acquisition d'un terrain de 2 214 m² avec la grange pour un euro symbolique.

Marché de Noël

Samedi 15 décembre : c'est le marché de Noël organisé par la mairie au château.

Accueillis par le café et les viennoiseries, dès 8h30, les exposants, au nombre de 15, font connaissance dans la bonne humeur, préparent leur stand et attendent les premiers chalands...

Ils proposent des produits variés : décorations de Noël, tableaux en 3D, peintures, bijoux, gâteaux et macarons, chocolats, aquarelles...

Dès 10h et tout au long de la journée, avec quelques pics d'affluence vers 12h et 15h, les visiteurs vont de stand en stand, dans une ambiance de fête, et repartent, heureux de leurs achats et trouvailles.

Mais tous les plaisirs ont une fin : à 18h, chacun re-

plie son matériel, en se donnant rendez-vous pour le marché 2013.

Il aura lieu le samedi 14 décembre et, nous l'espérons, sera encore plus beau, après quelques ajustements logistiques et avec encore plus d'exposants !

Une belle initiative de la mairie et une vraie réussite pour une première fois.



Merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

La vie du Château

Après la belle réussite du marché de Noël, plusieurs manifestations sont envisagées au programme de cette nouvelle année au cœur du Château et de son parc. Sont notamment prévus des expositions, conférences, marchés aux livres qui s'ajouteront aux locations de salles, réceptions ou spectacles organisées, entres autres, par le CCAS, le Comité des Fêtes ou la Commune. Y ont lieu aussi des réunions en relation avec les différents services publics communaux.

Les Boisemontais sont particulièrement attachés à ce patrimoine communal, comme le démontrent les nombreux témoignages reçus à l'occasion des manifestations réalisées dans son cadre, par exemple lors du marché de Noël et des expositions artistiques. Afin qu'ils puissent en profiter encore davantage, des journées portes ouvertes seront également organisées avec possibilité de pique-niquer dans le parc et son environnement particulièrement privilégié.

Prêts pour la vie de château ?



De l'or dur dans nos poubelles



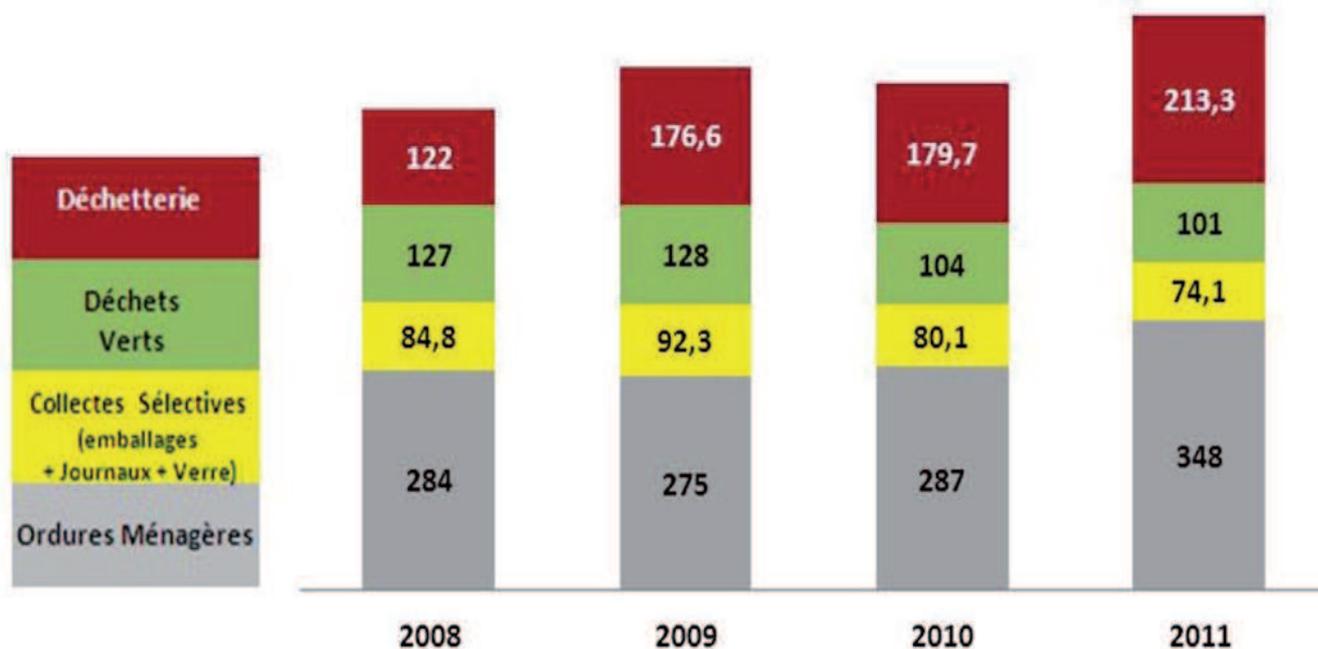
Encore un article sur le tri sélectif me direz-vous. Nous avons abordé le tri comme une évidence face aux enjeux pour la planète, notamment en matière d'économie d'énergie et de préservation des ressources naturelles. Mais le tri a aussi une influence directe sur nos impôts, puisque trier c'est participer à une meilleure maîtrise des coûts de gestion des déchets.

En effet, trier le verre (bornes vertes), les journaux, revues, magazines (bornes bleues) et les emballages (sacs /bacs jaunes collectés au porte-à-porte chaque mercredi) permet de diminuer le volume de déchets à incinérer. Les recycler permet donc de revendre un « déchet », sous forme d'une nouvelle matière première, au lieu de payer pour sa simple élimination, permettant ainsi de limiter les dépenses tout en préservant l'environnement.

Déchets de Boisemont l'état des lieux

Evolution en kg par habitant depuis 2008

En 4 ans :
+ 19 % de déchets produits
- 12 % de déchets triés



Malheureusement, sur Boisemont, nous avons moins trié ces dernières années tout en augmentant la quantité totale de déchets produits à l'inverse des objectifs nationaux issus du Grenelle de l'environnement (Diminution de 7% de la quantité de déchets produits par habitant en 5 ans et augmentation du pourcentage d'orientation vers la valorisation de 75% pour les emballages) :



Nos poubelles débordent et sans une participation plus active au tri et une maîtrise du tonnage de nos poubelles, la gestion des déchets ménagers pèse plus fortement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM, taxe payée sur les impôts fonciers) qui finance la collecte et le traitement. Il est donc essentiel de trier plus et de produire moins de déchets.

Moins on trie, plus on paie.





Concrètement, nous pouvons agir aujourd'hui sur deux leviers pour participer à l'effort collectif de maîtrise des coûts et de préservation de l'environnement. D'une part, renforcer la participation de tous au dispositif existant de tri des déchets recyclables. D'autre part, accentuer les actions de réduction des déchets. En effet, qui dit déchets, dit aussi, en amont, production d'un emballage, d'un meuble, d'un objet, etc. Et, en aval, le traitement de celui-ci d'où la nécessité de faire évoluer les comportements en ce sens.

Pour réduire les coûts, la commune envisage de passer en mode BI-FLUX en 2013. Cela consistera à supprimer le container à papiers de la rue de la mairie. Les papiers avec les cartons seront alors directement mis dans le sac ou le bac jaune. Un flash info vous sera alors distribué pour plus de précisions.

Votre déplacement pour le remplir ainsi que le transport pour le vidage du container à papier seront ainsi évités. En lieu et place, il pourrait être installé un bac de récupération des textiles (à l'étude).

Si vous avez gardé les bacs jaunes de l'ancienne collecte (SMIRTOM), vous pouvez les utiliser en remplacement des sacs jaunes. Ces derniers fragiles et non recyclés sont achetés par la commune qui envisage aussi leur remplacement par des bacs.

Enfin, la mairie participe complètement à l'effort demandé à chacun : la municipalité a mis en place le tri des papiers à la mairie et à l'école et nous envisageons également de récupérer le pain dur de l'école dans un container, les personnes qui possèdent des animaux sur la commune pourront ainsi le récupérer pour nourrir leurs volatiles s'ils se font connaître.

Comment aller plus loin à titre individuel ? Quatre astuces pour réduire ses déchets :

1. S'interroger sur ses propres gestes de consommation : « Ce que je jette ne peut-il pas être réparé ou donné à une association ? ». Le consommateur n'en a pas forcément conscience mais il a du pouvoir. Par sa façon d'acheter, il peut faire évoluer les produits vers la réduction des emballages, la vente de produits en vrac, etc.

2. L'autocollant STOP PUB, disponible gratuitement en mairie, à coller sur sa boîte aux lettres permet de ne plus recevoir de publicité, ce qui représente une économie potentielle de 30 à 40 kg de papier par an ;

3. Vous disposez d'un bout de jardin : avec quelques planches et quelques clous, votre composteur est prêt... Il vous faudra juste un peu de patience. Epluchures, marc de café, restes de cuisine, feuilles mortes, cendres, fleurs et plantes finiront en composte utile pour pailler ou enrichir la terre tout en réduisant les déchets fermentescibles de nos poubelles. Une brochure sur le compostage et sur les moyens de le pratiquer est disponible en mairie.

4. Un vieux meuble, des vêtements en bon état, un frigo que vous souhaitez remplacer ? N'oubliez pas les acteurs du réemploi et de la réparation proche de vous comme Emmaüs, le Maillon ou Vélo solidaire à Cergy.

5. Vous souhaitez ne plus recevoir d'annuaire ? Consultables sur Internet, les Pages Jaunes et Pages Blanches sont toujours distribuées en format papier. Sur le site www.pagesjaunes.fr, en bas de page, le lien « recevoir/Ne plus recevoir les annuaires imprimés » permet de se désinscrire en indiquant ses coordonnées.

Nos anciens faisaient du tri sans le savoir par simple bon sens. Notre mode de vie et notre façon de consommer nous amènent à produire encore davantage de déchets. Des petits gestes à l'ancienne permettent de les réduire, respectant ainsi la planète et alléger votre portefeuille. Nous comptons sur la bonne volonté et le sens des responsabilités de chacun...

Un doute sur les consignes de tri ? Le guide du tri Eco-Emballages :

<http://tri-recyclage.ecoemballages.fr/guide-pour-bien-trier.php>

Tous les bons gestes pour réduire ses déchets avec l'ADEME : www.reduisonsnosdechets.fr



Galette des rois aux pommes et chocolat



Une recette qui plaira assurément à tous les gourmands petits et grands, et même aux inconditionnels de la traditionnelle galette à la frangipane ! A vos fourneaux, et bonne dégustation !

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées

- 4 pommes

- 25 g de sucre en poudre

- 1 pincée de cannelle

- 1 orange

- pépites de chocolat

- 3 c.à.s. de poudre d'amandes (facultatif)

- 1 jaune d'œuf + 1 c.à.s. de lait
(pour dorer)

- Épluchez les pommes et coupez-les en petits cubes. Mettez-les dans une casserole avec le jus de l'orange. Versez le sucre et la pincée de cannelle. Laissez compoter les fruits pendant 10 mn.
- Écrasez les pommes grossièrement à l'aide d'une fourchette. Laissez refroidir.
- Sortez les pâtes feuilletées du réfrigérateur. Étalez une première pâte sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé et piquez-la avec une fourchette. Vous pouvez saupoudrer de trois cuillerées de poudre d'amande le fond de la pâte (pour absorber le jus éventuel des pommes).
- Étalez la compote et saupoudrez de pépites de chocolat. N'oubliez pas de rajouter la fève !
- Badigeonnez les bords d'un peu d'eau à l'aide d'un pinceau et recouvrez avec l'autre pâte feuilletée. - Soudez les bords en pressant légèrement tout autour de la galette. Découpez un peu le tour afin d'éviter qu'il y ait trop de pâte.
- Badigeonnez le dessus de la galette du mélange jaune d'œuf-lait à l'aide d'un pinceau et formez des motifs à l'aide d'un couteau. Saupoudrez la galette d'un peu de sucre glace avant de l'enfourner.
- Faites cuire 25 mn sur 200°. Lorsque la galette commence à dorer, baissez le feu sur 180° et laissez cuire encore 10 mn.
- Laissez-la tiédir sur une grille. (Préparée la veille, vous pourrez la réchauffer sans problème).

Fin d'année à l'école

A l'école, c'est toujours Noël avant l'heure !

En effet, samedi 15 décembre, les enfants étaient fiers de présenter leurs réalisations manuelles à leurs parents dans le cadre du Marché de Noël. Modelages, pommes de pins décorées, réalisations de cartons découpés, Pères Noël articulés, figurines à suspendre, boules scintillantes et jacinthes en fleurs étaient exposées sur les tables et eurent un grand succès. Parents et enfants se sont ensuite réunis pour écouter les chants de Noël appris durant le dernier mois avant de terminer autour du traditionnel pot de fin d'année.

Mardi 18 décembre, la sortie de fin d'année a emmené les enfants à Paris, au Grand Rex (le plus grand cinéma d'Europe !) pour la projection du dernier film des studios Disney : "Les mondes de Ralph" précédé du spectacle traditionnel des fêtes de fin d'année dans ce lieu mythique : "La féerie des eaux". Les enfants ont été emportés par ce spectacle sons et lumières sur la scène : jets d'eau bondissants, jeux de lumières, effets laser et musique, ambiance discothèque !



Malgré le temps très maussade, les enfants sont ensuite allés pique-niquer sur les bancs du jardin des Tuileries avant de prendre le chemin du retour.

Dernier temps fort, le repas de fin d'année. Tous les enfants y ont participé, entourés des enseignantes, des ATSEM et du personnel communal. Cette journée est toujours un moment d'émotion créé par l'arrivée du Père Noël et la découverte des jouets au pied du sapin.

L'année 2012 se termine mais l'année 2013 sera bien sûr aussi ponctuée d'événements festifs : le 26 janvier avec la soirée loto-galette, le 6 avril avec le carnaval et, bien sûr, le 29 juin avec la grande kermesse de fin d'année.

Bonne année à tous.

Le repas des anciens



Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de notre Commune (CCAS) organise son traditionnel repas annuel à l'attention de nos aînés. C'est dans notre flamboyant château, merveilleusement décoré, qu'une

quarantaine de convives se sont retrouvés ce dimanche 2 décembre. À table, les conversations sont allées bon train. Les seniors ont pu échanger des nouvelles, santé, famille...

Les hôtes ont été ensuite conviés à déguster le savoureux repas concocté à leur attention. Au menu : tranche de foie gras au Jurançon et piment d'espelette en entrée ; suivi de tournedos de magret de canard et sa sauce poivrade, puis une assiette de trois fromages sur salade aux amandes. Et pour



clôturer le repas, un dessert d'entremets sur socle avec décoration de fleurs en sucre et ses fontaines lumineuses " JADE ". Pour réchauffer l'ambiance et donner du baume au cœur, les animateurs de talent, Maité et son mari Michel, bien connus par les convives, ont entraîné les adeptes sur la piste pour des valse, tangos, madison et autres. En guise d'accueil, de remerciement, de respect et d'amitié, Monsieur Warner, notre Maire, a prononcé un joli discours.



Accompagné de son adjointe et présidente du CCAS Monique Duhem, ils ont honoré nos deux doyennes, Mesdames Verdier et Doussaint, âgées de 90 ans, en leur offrant de beaux bouquets de fleurs.

Une mention spéciale à Lily Herse, notre illustre championne cycliste, qui a fait don à la commune d'un joli trophée, gagné dans la célèbre course Paris-Brest-Paris en 1966.

Cette joyeuse journée de partage et de fête tient aussi sa réussite grâce à la famille Vanderbeke qui a assuré un service de qualité avec l'aide précieuse de Guillaume, Céline, Chantal et Colette. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés. Tous les participants se sont quittés avec un sentiment de bien-être en se donnant rendez-vous pour l'an prochain.



Le sapin de Noël

Qui ne fait son arbre de Noël en cette période de l'année ?

Mais d'où vient cette tradition ?

Entre 2000 et 1200 avant JC, on parle déjà d'un arbre, l'épicéa, arbre de l'enfantement, le jour du 24 décembre puisqu'on considérait ce jour comme la renaissance du soleil.

Les Celtes le décorent avec des fruits, des fleurs, du blé... C'est vers 1521 que l'arbre de Noël apparaît pour la première fois en Alsace. A l'époque, l'église considère l'arbre comme une pratique païenne et franc-maçonne ce qui fût le cas jusqu'au début du XXe siècle.

En France, l'arbre de Noël fut introduit à Versailles par Marie Leszcynska, femme de Louis XV en 1738 et, la même année, la duchesse d'Orléans, d'origine allemande, fait décorer un sapin, aux Tuileries.

Au XVIIIe siècle, on commence à voir les premiers sapins illuminés : comme la cire était coûteuse, on plaçait des coquilles de noix remplies d'huile à la surface de laquelle une petite mèche flottait...



Au début du XIXe, le sapin de Noël prend son essor : cette coutume arrive en Grande-Bretagne dans les années 1840. La jeune reine Victoria et son époux, le roi Albert, le font apprécier dans tout le pays. Les époux mettent l'arbre de Noël allemand au centre de la fête familiale de Noël au Château de Windsor.

Jusque dans les années 1950, ce sont l'Allemagne et les pays d'Europe de l'Est qui restent le cœur de production des ornements d'art. Traditionnellement, on accrochait des pommes au sapin mais, en 1858, l'hiver fut si rigoureux qu'il n'y avait plus de pommes. Un artisan verrier eut l'idée, pour donner quand même un peu de joie à la fête, de créer des boules représentant des pommes et d'autres fruits. La boule de Noël était née.

Les Alsaciens font largement connaître la tradition du sapin aux Français qui, après la guerre de 1870, se généralise à travers tout le pays. Depuis, on l'observe aux quatre coins du monde : dans l'hémisphère sud, Noël est en plein été et, en Nouvelle Zélande par exemple, c'est le Pohutukawa qui tient lieu d'arbre de Noël, car ses fleurs rouges éclosent en fin d'année. Longue vie au sapin de Noël !

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes contribue au lien social sur la commune. Il s'attache à mener des actions variées et pour toutes les générations. Les animations sont retenues lors des réunions trimestrielles auxquelles les Boisemontais sont invités à participer. Les propositions des uns et des autres sont discutées puis adoptées.

Ainsi, au cours de cette année 2012, nous avons pu entreprendre 9 animations différentes et des ateliers ludiques qui ont intéressé des dizaines d'enfants (préparation de gâteaux, réalisation de cartes de Noël et confection de macarons).

Les deux animations fortes sont les feux de la Saint Jean et la brocante qui demandent une réelle préparation et l'implication de beaucoup de bénévoles, indispensables à la réussite de tels événements. Nous les remercions encore.



«atelier gateaux»



«cirque»

Concerts classiques à l'église, arènes du cirque de Châtou ... nous avons également repris notre collaboration avec le cinéma l'Antarès où des dizaines d'enfants, accompagnés d'adultes volontaires, bénéficient chaque mois de séances à un euro.

L'Antarès est aussi une étoile. Ainsi, le Comité des Fêtes termine cette année sous un signe scintillant : celle de l'Antarès qui est environ 10 000 fois plus lumineuse que le Soleil.

Le Comité des Fêtes souhaite aux Boisemontais une année 2013 étincelante.

Les informations concernant les activités du comité des fêtes sont consultables sur le site de la commune :

Le Boisemont Tennis Loisirs



Le Boisemont Tennis Loisirs enregistre une petite baisse d'effectifs, en ce début de saison, malgré la venue de nouveaux adhérents. Il est vrai que, contrairement aux clubs voisins, notre club ne dispose que d'infrastructures uniquement extérieures, ce qui peut constituer un frein en période hivernale. Toutefois, le

cadre verdoyant de Boisemont continue de susciter de l'intérêt dès que les beaux jours reviennent.

Cette année le club compte, à fin décembre 2012, 33 adhérents, 15 adultes et 18 jeunes, avec une répartition hommes-femmes de 24 contre seulement 9. Cet effectif devrait évoluer car de nouvelles demandes d'adhésion sont en cours.

Concernant l'« Ecole de tennis », Sylvie Henderson, professeur de tennis du BTL, a réparti les jeunes en 2 créneaux le mercredi après-midi. Côté adultes, les hommes, avec quelques adolescents venus les rejoindre, bénéficient d'un cours « perfectionnement /compétition» le samedi matin de 9 h 30 à 11 h, entraînement suivi du créneau « Tennis Loisirs », où 6 joueurs et joueuses s'entraînent durant 1 h 30.

Pour la partie entretien de terrains, le BTL a bénéficié, cet automne, des services de la Mairie pour le ramassage des feuilles, une fois par semaine, le mercredi matin. Parallèlement, un nettoyage haute pression devrait être effectué, très prochainement, dans le but de sécuriser les terrains.

De façon plus large, un diagnostic va être établi par un correspondant de la Ligue de Tennis du Val d'Oise (LTVO), concernant les terrains et les éventuelles améliorations qui pourraient y être apportées. Ces éléments seront partagés avec la muni-

cipalité. En attendant, de menus aménagements et actions de rafraîchissement des terrains seront effectués, par le bureau, dès le printemps : peinture, remplacement des assises des chaises d'arbitre, panneau d'affichage... Nous avons déjà procédé, dernièrement, au changement du filet du court synthétique.

En termes de nouveauté, le BTL aura courant 2013 « enfin » son site internet. Le module, proposé par la Ligue de Tennis, permettra au Club de pouvoir mettre à disposition de ses adhérents et futurs adhérents des informations en ligne. Une formation spécifique sera dispensée auprès des membres du bureau fin janvier 2013.

Les animations prévues seront une sortie pour les jeunes aux qualifications de Roland Garros, une rencontre amicale avec les autres clubs du Vexin, et la traditionnelle fête du BTL en juin prochain (la date sera communiquée ultérieurement.)

Pour finir, le BTL est aussi en négociation, pour la saison prochaine, avec les responsables de la Ligue afin d'obtenir un droit d'accès aux terrains couverts de la LTVO située à Cergy-Pontoise, pour y transférer temporairement les entraînements durant les mois les plus rudes.

Enfin, un grand merci à nos bénévoles, membres du bureau réélus lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre dernier, Maryse Tenailon (Trésorière), Françoise Treffot (Secrétaire) et Christine Merveille (Présidente), et tous les fidèles adhérents sans qui, le club ne pourrait fonctionner.

L'équipe du BTL adresse, à tous, ses meilleurs vœux de bonne et heureuse Année 2013.

Paroisse de Boisemont

Le Père Bernard Parmentier, administrateur de notre groupement paroissial depuis septembre 2011, en a été nommé Curé le 5 juin 2012 par notre évêque Mgr Jean-Yves Riocreux. Son installation canonique officielle a été célébrée le 16 décembre 2012 en l'église Saint Léger de Menucourt.

Messes à Boisemont :

Tous les vendredis à 11h

Chaque premier dimanche du mois à 10h30



ETAT CIVIL 2012

NAISSANCES

Sarah, Anna, Jamilia KAYAT	10/02/2012
Léandro, Claude, Agostinho BONTEMPS	28/02/2012
Valentin, Louis, Michel HARDY	22/03/2012
Timéo, Arnaud, Romain MELIS	22/04/2012
Thomas, Eric CHANSARD	10/05/2012

DÉCÈS

Mme Jeannine DENIS épouse DOUCE	06/01/2012
M. René TAILLER	28/05/2012

Journal d'information municipal de Boisemont – Directeur de la publication : Jean-Claude Wanner, Maire de Boisemont – Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Danièle Delaunoy, Florence Caignard, Martine Hieyte, Nordine Houari, Christine Merveille, Christian Paris, Jean-François Pernel, Angelika René, Josiane Schaal, Karim Touazi, Françoise Treffot, Joseph Wattellier– Impression : Imprimerie Bazuyau, Vauréal – Tirage 350 exemplaires.

